

# Rapport public Parcoursup session 2024

Université de Lille - Licence - Portail Mathématiques - Mathématiques Informatique

## Les données de la formation

Les tableaux suivants permettent de suivre l'évolution du nombre de candidats, par formation et par groupe, depuis ceux qui confirment le vœu jusqu'à ceux qui acceptent la proposition correspondante. Ces tableaux sont déclinés selon plusieurs éléments. Les données de la formation correspondent aux données de la phase principale, calculées au 11 juillet 2024. Elles ne prennent pas en compte les données de la phase de gestion des démissions.

## Université de Lille - Licence - Portail Mathématiques Informatique (39387)

### Rappel des taux appliqués pour cette formation

Taux minimum de candidats boursiers fixé par le recteur : 16%

Taux maximum de candidats non résidents fixé par le recteur : 10%

## Synthèse des candidatures, classements et admissions

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Université de Lille - Licence - Portail Mathématiques Informatique (39387)	Jury par défaut	Tous les candidats	145	1701	1632	1161	140

## Suivi des candidats par sexe

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Sexe	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Université de Lille - Licence - Portail Mathématiques Informatique (39387)	Jury par défaut	Tous les candidats	Féminin	347	317	219	20	14,3 %
			Masculin	1354	1315	942	120	85,7 %
			<b>Total</b>	<b>1701</b>	<b>1632</b>	<b>1161</b>	<b>140</b>	<b>100 %</b>

## Suivi des candidats par type de baccalauréat

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
Université de Lille - Licence - Portail Mathématiques Informatique (39387)	Jury par défaut	Tous les candidats	Baccalauréat Général	Échec au bac	27	27	4	0	0 %
				Sans mention	328	328	154	34	24,6 %
				AB	428	428	300	50	36,2 %
				B	405	405	368	40	29 %
				TB	275	275	268	13	9,4 %
				TBF	57	57	56	1	0,7 %
				<b>Total</b>	<b>1520</b>	<b>1520</b>	<b>1150</b>	<b>138</b>	<b>100 %</b>
			Baccalauréat Technologique	Échec au bac	2	2	0	0	
				Sans mention	23	23	0	0	
				AB	15	15	0	0	
				B	13	13	0	0	
				TB	4	4	0	0	



Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
				Total	6	4	0	0	

## Suivi des candidats par profil

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Profil	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Université de Lille - Licence - Portail Mathématiques Informatique (39387)	Jury par défaut	Tous les candidats	En terminale	1109	1108	916	96	68,6 %
			En réorientation	343	295	183	29	20,7 %
			Non scolarisés	101	96	23	8	5,7 %
			Scolarité étrangère	128	113	29	2	1,4 %
			Autres	20	20	10	5	3,6 %
			<b>Total</b>	<b>1701</b>	<b>1632</b>	<b>1161</b>	<b>140</b>	<b>100 %</b>

## Suivi des candidats par choix d'enseignements de spécialité en série générale et technologique, ou par spécialité en série professionnelle

Les données de ces tableaux ont été calculées en prenant en compte tous les candidats qui ont suivi une scolarité française en terminale générale, technologique ou professionnelle depuis l'année scolaire 2020-2021.

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Université de Lille - Licence - Portail Mathématiques Informatique (39387)	Jury par défaut	Baccalauréat Général	Mathématiques Spécialité & Physique-Chimie Spécialité	546	546	496	46
			Mathématiques Spécialité & Numérique et Sciences Informatiques	515	515	461	57
			Autres doublettes	274	274	154	25
		Baccalauréat Technologique	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				
		Baccalauréat Professionnel	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).



**Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité**

<b>Formation d'affectation</b>	<b>Jury</b>	<b>Doublette EDS Significatives</b>	<b>Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu</b>	<b>Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)</b>	<b>Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)</b>	<b>Nombre de candidats qui ont accepté la proposition</b>
Université de Lille - Licence - Portail Mathématiques Informatique (39387)	Jury par défaut	Mathématiques Spécialité & Physique-Chimie Spécialité	40,9 %	40,9 %	44,6 %	35,9 %
		Mathématiques Spécialité & Numérique et Sciences Informatiques	38,6 %	38,6 %	41,5 %	44,5 %
		Autres doublettes	20,5 %	20,5 %	13,9 %	19,5 %
		<b>Total</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>

*À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).*

**Répartition des candidats de la série technologique, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité**

*À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.*

**Répartition des candidats de la série professionnelle, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leur spécialité**

*À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.*

## Les critères utilisés en 2024

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Résultats en mathématiques et numériques et sciences informatiques (NSI)	Notes en mathématiques obtenues en 1ère et terminale / Notes en NSI obtenues en 1ère et terminale / Résultats du baccalauréat/DAEU/ titre étranger (équivalent au bac) pour les candidats déjà titulaires	Essentiel
	Résultats en anglais	Notes en anglais obtenues en 1ère et terminale / Résultats du baccalauréat /DAEU/ titre étranger (équivalent au bac) pour les candidats déjà titulaires	Très important
	Résultats en français	Notes de français obtenues au lycée / Résultats des épreuves anticipées au baccalauréat	Très important
	Résultats académiques de la dernière année d'enseignement suivie	Résultats de la formation antérieure pour les étudiant.e.s en réorientation	Important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Méthode de travail, autonomie	Champs « Méthode de travail » de la fiche avenir pour les néo-bacheliers / Appréciations des enseignants sur les bulletins de 1ère et terminale	Complémentaire
	Expression écrite, capacité d'argumentation	Rédaction du projet motivé / Appréciations des enseignants sur les bulletins de première et terminale	Complémentaire
	Résultats dans les disciplines rédactionnelles (français, philosophie, histoire)	Notes en français, histoire-géographie, philosophie obtenues en première et terminale / Résultats du baccalauréat/DAEU/ titre étranger (équivalent au bac) pour les candidats déjà titulaires	Important

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Savoir-être	Capacité à s'investir et autonomie	Champ « capacité à s'investir et autonomie » de la fiche avenir pour les néo-bacheliers / Appréciations des enseignants sur les bulletins de 1ère et terminale	Complémentaire
	Attitude face au travail, sérieux	Appréciations des enseignants sur les bulletins de 1ère et terminale	Complémentaire
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Pertinence du projet de formation du /de la candidat.e par rapport la formation demandée	Lettre de motivation	Complémentaire
	Connaissance de la formation (objectifs, contenu, débouchés)	Lettre de motivation	Complémentaire
	Capacité à retracer, le cas échéant, les expériences en lien avec la formation et/ou ses débouchés	Lettre de motivation	Complémentaire
	Capacité à réussir	Champ « capacité à s'investir » la fiche avenir pour les néo-bacheliers	Important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation		

## Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) dans l'examen des vœux

### Comment prenez-vous en compte les enseignements de spécialité dans votre examen des candidatures ?

Les notes obtenues dans une ou plusieurs EDS spécifiques sont prises en compte dans l'évaluation du dossier. Le fait de suivre certains EDS spécifiques est déterminant pour être classé dans cette formation.

### Le poids dans l'examen des candidatures donné aux résultats académiques dans certains EDS :

Est supérieur à celui donné à l'ensemble des autres matières.

### Quels sont les EDS pris en compte pour l'examen des candidatures ?

#### Série Générale

- Mathématiques Spécialité (EDS)
- Numérique et Sciences Informatiques (EDS)

## Les modalités d'examen des vœux

### Les modalités d'examen des vœux

Une commission composée d'enseignants des départements d'informatique et de mathématiques a traité l'ensemble des dossiers. Cette commission a défini les modalités de classement, sélectionné les critères de classement et défini leur degré d'importance. Un prétraitement a été effectué en utilisant l'outil d'aide à la décision de Parcoursup sur la base des critères définis par la commission, ce qui permet d'attribuer une note globale aux dossiers. Les critères de ce prétraitement sont principalement les résultats obtenus en première et terminale, ainsi que les résultats obtenus au baccalauréat (si connues), en mathématiques, en NSI si l'option a été suivie, puis, avec un coefficient moindre, en français, en anglais et dans les autres disciplines scientifiques. Les disciplines variant selon les bacs, les critères pris en compte et leurs coefficients ont été adaptés selon le bac d'origine des candidats. Un pré-classement a été réalisé à l'issue de ce processus.

Les dossiers atypiques et situations particulières (bulletins manquants, parcours de formations atypiques...) ont fait l'objet d'un traitement manuel par les membres de la commission, en prenant en compte d'autres éléments (projet de formation motivé, fiche de suivi de réorientation, activités et centres d'intérêt...) pour interclasser ces candidatures.

Les éléments qualitatifs du dossier (projet de formation motivé, appréciations des bulletins, activités et centres d'intérêts) ont permis de départager les ex-aequo. La commission a validé le classement définitif.

### Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

## Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

### Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

La commission a reçu un nombre de candidatures très important au regard de la capacité d'accueil, qui a entraîné un temps d'attente long avant qu'une proposition soit faite aux candidats, voire qu'aucune proposition ne puisse être faite à certains. Elle constate une inadéquation entre certaines candidatures (scolarité, projet motivé) et les études envisagées expliquant leur rang très bas dans la liste d'appel.

Elle conseille aux candidats :

- d'obtenir un bac général en conservant la spé math jusqu'en terminale, voire suivre maths expertes, ainsi que NSI ou une autre spé scientifique dans les lycées ne disposant pas de NSI
- d'être vigilant aux résultats scolaires dès la classe de première
- de lire attentivement les attendus et aussi le descriptif de la formation et de participer au salon de l'étudiant ou à la JPO afin de limiter le risque d'une erreur d'orientation
- d'écouter les conseils de leurs enseignants en termes de savoir être : autonomie, capacité de travail, investissement

**Signature :**

Régis BORDET,

Président de l'établissement Université de Lille